



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 AVRIL 2011

Les actionnaires de Colas, réunis en Assemblée Générale Mixte le 15 avril 2011 sous la présidence d'Hervé Le Bouc, ont approuvé toutes les résolutions présentées.

Rappel des chiffres clés 2010

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2010 s'est élevé à 11,7 milliards d'euros, contre 11,6 milliards d'euros pour l'exercice 2009 (+ 0,7%). Le résultat net part du Groupe a atteint 224 millions d'euros (387 millions d'euros enregistrés en 2009). Le résultat net de Colas société mère a atteint 267 millions d'euros contre 329 millions d'euros en 2009.

Dividende : 6,30 € par action

Un dividende de 6,30 euros par action, à comparer à 6,75 euros distribués l'an passé, sera mis en paiement à partir du 28 avril 2011. Il sera payé au choix de l'actionnaire en numéraire ou en actions. Dans ce dernier cas, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront émises en paiement du dividende a été fixé à 145,08 euros. Les actionnaires pourront opter à compter du 28 avril 2011 jusqu'au 19 mai 2011 inclus. Au-delà de cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Conseil d'Administration : nomination de deux Administrateurs

Madame Colette Lewiner et Monsieur Jacques Leost ont été nommés en qualité d'Administrateurs.